

Le récit de voyage ou les ruses d'un simulacre

Véronique Magri-Mourgues

▶ To cite this version:

Véronique Magri-Mourgues. Le récit de voyage ou les ruses d'un simulacre. Premère rencontre de jeunes linguistes, 1995, Dunkerque, France. hal-00596396

HAL Id: hal-00596396

https://hal.science/hal-00596396

Submitted on 27 May 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE RÉCIT DE VOYAGE OU LES RUSES D'UN SIMULACRE

Genre versatile s'il en est, le récit de voyage ne se laisse pas définir aisément. Ce n'est qu'en louvoyant, face aux remous de sa diversité, que l'on peut espérer l'aborder.

Un premier objectif est de délimiter un corpus d'étude. Il est loisible de recourir alors à FRANTEXT, la base de données textuelles de l'Institut National de la Langue Française (INaLF) situé à Nancy qui rassemble environ 3000 œuvres de la littérature française réparties sur quatre siècles, du XVIIe au XXe siècle, et plus particulièrement au sous-ensemble générique du « récit de voyage ». Celui-ci regroupe vingt-neuf œuvres dont quatre œuvres qui ont pour point commun d'avoir été écrites dans la première moitié du XIXe siècle et d'avoir pour destination l'Orient au sens large : Lamartine, *Voyage en Orient*, Du Camp, *Le Nil*, Égypte et Nubie, Fromentin, Un Été dans le Sahara et Voyage en Égypte¹. C'est à ce groupe restreint que se limite notre étude.

L'entreprise serait présomptueuse qui prétendrait définir le récit de voyage à partir de ce corpus restreint. Une observation s'impose néanmoins : le récit de voyage tel qu'il se réalise dans les œuvres choisies (lettres de voyage ou journal de voyage) repose sur l'armature d'un type de discours, en l'occurrence un discours sur l'Autre². L'étude du schéma énonciatif de ce discours, autrement dit, des coordonnées temporelles, spatiales et personnelles est une brèche par où le critique peut s'introduire pour déceler une particularité de l'édifice. L'outil informatique, le logiciel Hyperbase, mis au point par Étienne Brunet³, est une aide précieuse à son investigation.

1. Le culte de l'immédiat ou la fusion des époques

Le décompte des formes verbales conjuguées donne des indications sur le premier paramètre du discours, le traitement du temps. L'analyse informatique s'avère forcément difficile voire irréalisable à cause de la foison des ambiguïtés, problème bien connu des linguistes quantitatifs. Comment distinguer, hors contexte, les formes de troisième personne singulier du

-

Lamartine (Alphonse de), Souvenirs, Impressions, Pensées et Paysages pendant un voyage en Orient ou Notes d'un voyageur, 1835.- Œuvres Complètes T. VI, T. VII, Paris, 1861. (V.O.), Du Camp (Maxime), Le Nil, Égypte et Nubie, 1854, Paris, Hachette, 1877, (N.E.N.), Fromentin (Eugène).- Un Été dans le Sahara, 1857.- Paris, E. Plon, 1877, (E.S.) et Voyage en Égypte, 1869, éd. J.M. Carré, Paris, Aubier, 1935, (Collection des textes rares ou inédits). (V.E.). Cette dernière œuvre, qui déborde la période choisie, a été retenue pour permettre d'éventuelles comparaisons avec Un Été dans le Sahara.

² Voir Véronique Magri, Le Discours sur l'Autre à travers quatre récits de voyage en Orient, Paris, Champion, 1995

³ Professeur à l'Université de Nice.

présent de l'indicatif ou du passé simple pour certains verbes en ir(e) par exemple (« subit », « dit », « resplendit ») ? Pour avoir une idée des temps les plus employés, il faut renoncer à l'exhaustivité et se contenter des formes jugées représentatives de l'ensemble. L'analyse ne porte en définitive que sur les verbes les plus employés : retenons les paradigmes verbaux dont un élément présente au moins cinquante occurrences et un écart réduit significatif⁴. Puis ôtons de ces paradigmes les formes dont l'écart réduit n'atteint pas le seuil interprétatif ou les formes amphibologiques. En définitive, trente-trois vocables verbaux correspondant aux verbes les plus usités dans le corpus ont servi de champ d'étude : « aller, apercevoir, avoir, coucher, couvrir, descendre, dire, distinguer, devoir, donner, élever, entendre, entourer, entrer, étendre, être, faire, falloir, mettre, monter, parler, passer, porter, pouvoir, prendre, ressembler, savoir, sembler, sentir, servir, venir, visiter, voir ». Il s'avère que le plus grand nombre des formes présentant un écart réduit positif, donc appartenant au vocabulaire spécifique de ce corpus, conjuguent le verbe au présent de l'indicatif. En revanche, les formes de futur sont toutes déficitaires ; ce résultat est d'ailleurs confirmé par le décompte exhaustif réalisable pour le futur clairement marqué par ses désinences.

En comparaison avec l'imparfait et le conditionnel, autres temps aux désinences distinctives, le futur est le temps le moins employé par les trois écrivains. De même, le paradigme du mot « futur (e) (es) (s) » est déficitaire dans le corpus choisi comme dans le genre « récit de voyage » tout entier de FRANTEXT. Ce genre paraît répugner aux considérations prospectives. Le futur prend volontiers des allures prophétiques, chez Du Camp préoccupé par la décadence de l'Égypte, chez Lamartine, soucieux d'un vaste programme politique d'expansion territoriale.

La valeur du présent est à expliciter en relation avec la structure de chaque œuvre. *Un Été* dans le Sahara dédié à Armand du Mesnil et *Le Nil, Égypte et Nubie* adressé à Théophile Gautier optent pour la forme épistolaire même si celle-ci n'est qu'un artifice littéraire. Fromentin avoue livrer une « image réfractée » dans son œuvre et écrit :

Il est clair que la forme des lettres [...] était un simple artifice qui permettait plus d'abandon, m'autorisait à me découvrir un peu plus moi-même, et me dispensait de toute méthode. 6

⁴

⁴ L'écart réduit est l'écart à la moyenne pondéré en fonction de la longueur respective de chaque œuvre. Il est admis qu'il n'est représentatif que s'il est supérieur à 2 en valeur absolue. Voir Charles Muller, *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Hachette Université, 1973, p. 48 et Véronique Magri, *Le Discours sur l'Autre à travers quatre récits de voyage en Orient*, Genève, Slatkine, 1995, p. 60.

⁵ Préface à la troisième édition, p. IX.

⁶ Ibid.

Quoi qu'il en soit, il affecte une écriture au jour le jour pour ce qu'il appelle par ailleurs son « journal de route » (p. 1). Le système mis en place par Du Camp est plus complexe. Ses lettres sont présentées comme ultérieures au voyage, écrites après le retour en France à partir des notes de voyage. Des hiatus temporels explicites soulignent le décalage entre les deux époques, du voyage et de la rédaction des lettres :

Il vit tranquille [...] il vivait, du moins, car depuis mon retour en France, j'ai appris qu'il était mort.

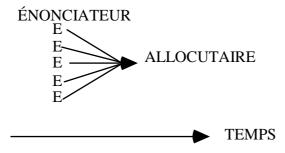
C'est seulement par intermittences que le récit de Du Camp retrouve une écriture journalistique, lorsqu'il se contente de recopier ses notes :

Ici, cher Théophile, je reprends mes notes que je copie textuellement, car elles ont été prises presque heure par heure.

Maintenant, cher ami, je copie textuellement mes notes au jour le jour ; au milieu de ces phrases incomplètes, morcelées et pleines de répétitions, tu saisiras mieux au vif mes impressions variées à chaque nouvel aspect du pays. 9

De même, Lamartine livre au lecteur des notes remaniées après le voyage sauf pour quelques pages qui conservent un style télégraphique et spontané. Seul *Voyage en Égypte*, resté à l'état de notes non adressées à une tierce personne, respecte naturellement et continûment l'écriture journalière.

Pour ces quatre œuvres, la question des ancrages énonciatifs peut se résumer à un schéma qui lie le « je » voyageur au chronotope.



⁷ Le Nil, Égypte et Nubie, p. 248.

_

⁸ *Ibid.*, p. 263.

⁹ *Ibid*., p. 124.

À la fixité du destinataire, répond la mobilité constante du destinateur. Un faisceau se dessine dont le foyer est l'allocutaire, ce faisceau évoluant sur l'axe du temps. Le schéma est d'abord valable pour les lettres de voyage, fictives ou non, mais reste applicable au journal de voyage avec cette différence que le destinataire -tout lecteur potentiel- ne se déplace pas avec le narrateur sur l'axe du temps mais reçoit en même temps l'ensemble des notes. Il s'agit alors pour lui de reconstituer la chronologie : les dates rythment une durée à réinventer par le lecteur. Le temps de la lecture se surimpose à celui de l'écriture. Avec l'envoi de lettres réparti théoriquement sur une durée réelle qui suit la courbe du voyage, le temps de la lecture se superpose à celui de l'écriture, même s'il existe un décalage temporel dû à l'acheminement des lettres. En revanche, avec le journal de route, c'est le lecteur qui doit reconstituer idéalement le rythme du voyage, réintroduire une progression chronologique. Trois époques se rencontrent dans un cas comme dans l'autre : celles de l'histoire (du voyage réel), de la narration (le récit de voyage), de la lecture.

Le récit de voyage suit le périple réel du voyageur. Son écriture paraît soumise aux mêmes aléas : l'immédiateté du présent vécu et les incertitudes du futur hypothétique. L'instabilité foncière du récit de voyage se concrétise dans l'emploi des embrayeurs (présent de l'indicatif de valeur actuelle) et plus précisément dans l'usage du passé périphrastique :

Je viens de m'interrompre, ne pouvant résister à l'envie de leur (les lézards) donner la chasse. 10

Je m'aperçois, et tout à fait à propos, car c'est lui-même qui m'interrompt, que je ne t'ai pas encore parlé de notre compagnon de route, Mohammed-el-Chambi [...] M N, qui me raconte ces détails au moment même où je les écris, vient de l'appeler.

Le présent actuel employé à la fois pour l'action rapportée et pour l'acte de l'écriture établit parfaitement la concomitance des deux procès et tend à faire coïncider aussi l'époque de la lecture dans une fusion idéale.

Cette coïncidence ou l'illusion de cette coïncidence est donnée par l'emploi du présent de l'indicatif non seulement quand il se charge d'une valeur actuelle -la narration est simultanée à

¹⁰ Un Été dans le Sahara, p. 197. ¹¹ Ibid., p. 92.

l'événement- mais aussi quand il correspond à ce qu'il est convenu d'appeler le présent de narration¹² pour le rapport au présent d'événements situés dans le passé :

Nous gagnâmes promptement une sorte de campagne [...] Nous suivons la grève ; le pied de nos chevaux enfonce dans le sable mouillé. 13

Que l'on interprète ce procédé comme une réactualisation de faits passés ou comme une remontée métaphorique dans le temps, le présent annule l'écart temporel qu'exprimerait un temps du passé et donne une vision immédiate au lecteur, comme si celui-ci assistait en direct aux événements racontés grâce à une narration théâtralisée. Le récit de voyage propose ce point de référence ou degré zéro qui correspondrait à ce que G. Genette¹⁴ appelle « l'isochronie » entre récit et histoire, et on pourrait ajouter entre histoire et lecture mais cette coïncidence reste de l'ordre du symbolique, elle ne peut être que le résultat d'une reconstitution mentale.

2. La magie descriptive

À cette volonté de faire fusionner les époques correspond l'équivalence visée entre l'acte du voyageur qui voit un paysage puis le décrit et celui du lecteur qui lit cette description et doit idéalement voir le même paysage que l'énonciateur.

Le voyageur est un guide, un cicérone, pour son allocutaire comme le montrent certains verbes de déplacement qui lient syntaxiquement par une relation de sujet à objet le « je » et une deuxième personne du singulier dans les lettres de voyage :

Et puis j'ai hâte de te conduire sur le Nil, de te faire parcourir ses rives splendides et de t'arrêter devant les temples de l'Égypte et de la Nubie. 15

L'allocutaire devient, par parole interposée, un compagnon de voyage.

Le pacte référentiel régit les quatre récits c'est-à-dire que les textes prétendent refléter la réalité extérieure, le référent au sens linguistique. Ce pacte est le corrélat du pacte

Cf. article « présent » in articles spéciaux du Grand Larousse de la Langue Française.

Le Nil, Égypte et Nubie, p. 17.

Gérard Genette, *Figures III*, Paris, Seuil, 1972, p. 122.

¹⁵ Le Nil, Égypte et Nubie, p. 83.

autobiographique justifié par l'identité assumée entre auteur, narrateur et personnage principal.

La structure globale de tout récit de voyage repose sur une vaste description « ambulatoire » 16 : le voyageur veut reconstituer un parcours, celui de son itinéraire réel, que tente de reproduire le parcours du lecteur au fil des pages. Comme le voyage a été jalonné par des paysages ou des scènes orientales, le parcours discursif est balisé par des séquences descriptives. La tentative de reproduction d'un paysage réel par un paysage décrit passe par cette équivalence symbolique entre l'encadrement référentiel et l'encadrement d'une description. Le premier peut être assuré par une fenêtre, les contours d'une montagne, qui découpent une portion d'espace pour en faire une vue ; l'encadrement scriptural est réalisé grâce à des binômes syntaxiques du type « ceci / cela », « voici / voilà » qui se distribuent selon les valeurs cataphoriques (ou introductrices) et anaphoriques (ou conclusives). « Voici » peut servir de transition entre un passage narratif et un passage descriptif : « Voici ce que je vis » 17 est par exemple une formule qui annonce une description.

« Voilà » symétriquement à « voici » se charge d'une fonction conclusive :

Vigueur de contraste, et cependant unité et harmonie, horreur et beauté tout ensemble, voilà le tableau 18.

« Voici / voilà » sont les signes démarcatifs d'une séquence descriptive quand leur fonctionnement est cotextuel mais ils peuvent aussi se doubler d'une valeur de déictiques situationnels quand ils font appel au contexte, à l'univers extra-textuel : ils sont alors les outils qui font surgir le réel au travers des mots. Leur étymologie explique simplement ce pouvoir. Constitués de la forme impérative du verbe « voir » et des particules démonstratives -ci et -là, ils sont

Une sorte de verbe, sans variation morphologique verbale, unipersonnel, unimodal (indicatif) et intemporel (présent) qui désigne ce qui est positivement dans le moment même de la parole. 19

Terme emprunté à Philippe Hamon, *Introduction à l'analyse du descriptif*, Paris, Hachette, 1981, p. 218, note 16 ; terme emprunté à Robert Ricatte, *La Création romanesque chez les Goncourt*, A. Colin, 1952, p. 280 et *passim*

¹⁷ Le Nil, Égypte et Nubie, p. 26 et 219.

¹⁸ Voyage en Orient, p. 79.

Robert Martin, *Revue de linguistique romane*, juillet, décembre 1978, cité par Anquetil-Moignet, « À propos du *verbe voici/voilà* », *Travaux de linguistique et de littérature*, *Strasbourg*, 1980, XVIII, 1, p. 23-33.

Ils jouent par conséquent un rôle semi-verbal et établissent un lien entre thème et prédicat sans passer par les marques temporelles et modales que devrait porter un verbe conjugué. Ils sont aptes par ce fait à annuler l'écart temporel entre moment de la rédaction et moment de la lecture et, abolissant de surcroît les distances, ils donnent l'illusion au lecteur d'assister luimême, de concert avec le voyageur, aux visions décrites; ils suscitent des mirages par exemple lorsque Fromentin introduit des toponymes au fil de l'apparition des lieux sous ses yeux à l'aide des présentatifs « voici » ou « voilà » :

Voici, à mi-côte de la chaîne arabique, les tombeaux de Béni-Hassan [...]. Les voici devant moi [...]. Voici Rhoda en vue.²⁰

Rappelons aussi l'ample envolée lyrique ponctuée par l'anaphore « voilà » de Lamartine qui, au comble de l'enthousiasme, reconstitue l'itinéraire christique sacré, dessiné sous ses yeux :

La grande et mystérieuse scène de l'évangile se passe presque tout entière sur ce lac et au bord de ce lac, [...] Voilà Emmaüs [...] Voilà Tibériade [...] voilà Capharnaüm, voilà la montagne où il fait le beau sermon de la montagne : voilà celle où [...] il multiplie les pains et les poissons [...] voilà le golfe de la pêche miraculeuse, voilà tout l'évangile enfin.²¹

Les déictiques sont les supports de l'illusion visuelle. Le voyageur est le point de repère relatif autour duquel s'organise le paysage :

Voici le paysage : [...] à droite, rochers énormes [...] ; tout auprès, masures en limon recouvertes de paillassons. À gauche, groupes magnifiques de dattiers, cassis, érables [...]; plus loin, une sakieh.

L'organisation écrite prétend être le reflet fidèle de la structure imposée par le regard à un paysage réel. Une taxinomie descriptive est dessinée par les embrayeurs et les topologiques²³.

Cette unicité du point de vue comme foyer de perception réel et comme point de vue au sens narratologique, convie le lecteur à glisser son propre regard dans celui de l'énonciateur puisque les descriptions de ces récits de voyage dépendent du seul point de vue auctoriel. Cette question du point de vue introduit logiquement l'analyse du dernier volet du triptyque

Voyage en Orient, p. 331.

Le Nil, Égypte et Nubie, p. 125.

²⁰ Voyage en Égypte, p. 66-68.

Selon l'expression de A. J. Greimas, voir Bibliographie.

énonciatif, les marques personnelles, et permet de commenter la présence de l'énonciateur dans son discours.

3. Dissolution de la subjectivité

Le calcul des fréquences des pronoms personnels des trois personnes, singulier et pluriel, livre un résultat pour le moins paradoxal pour une narration autodiégétique comme celle adoptée par les quatre récits :

Dans le corpus tout entier, le pronom de la première personne singulier « je » est en déficit (-26,5) au profit de son homologue pluriel, « nous ». Ce constat est d'ailleurs confirmé par les mêmes calculs concernant le genre « récit de voyage » dans son ensemble tel qu'il est représenté dans la base de données de FRANTEXT (« je » = -98,3 et « nous » = +93,58).

Il semble que l'énonciateur veuille s'effacer de son discours en tant qu'individu subjectif et préfère l'emploi du « nous » au référent plus diffus et donc plus convivial. Le « je » se dissout dans la première personne du pluriel qui élargit son champ référentiel.

« Nous » peut correspondre à un « je » dilué, pluriel de majesté ou de modestie, et il peut aussi jouer le rôle d'un pur embrayeur quand il inclut uniquement les deux interactants ou participants directs de la communication, pour les lettres de voyage.

Nous irons ensemble visiter les pyramides.²⁴

propose Maxime Du Camp à son allocutaire, ou encore

Reste avec moi debout sur la tête en granit d'un pilier brisé [...], cher Théophile, et regardons autour de nous. 25

Parallèlement à cette extension du « je », la fonction expressive du langage est gommée dans le corpus : les signes de ponctuation expressifs, liés à l'émotivité, point d'exclamation et d'interrogation, et les verbes affectifs appartiennent au vocabulaire déficitaire.

De même que le pronom « nous », le pronom personnel indéfini « on » est en excédent dans le corpus (+5,2) ainsi que dans le genre « récit de voyage » de FRANTEXT (+76,56). Ce

Le Nil, Égypte et Nubie, p. 63.
Ibid., p. 224.

pronom peut référer à des personnes bien déterminées; il peut être employé comme concurrent de « nous »

On rentre vers le Caire, laissant le désert derrière soi. 26

Le verbe dénote une action collective et « on » englobe l'équipage du navire sur lequel se trouve Fromentin. « On » peut se réduire sur le plan référentiel jusqu'à équivaloir seulement à «je»:

Journée douce à bord, la meilleure, peu de tangage, pas de roulis, « on écrit ».

Le sens du verbe qui a pour sujet « on » permet d'identifier sûrement le référent du pronom. C'est bien lui-même que Fromentin désigne ainsi. Il s'agit d'un « on » qu'on pourrait qualifier de modestie, à l'instar du « nous » rhétorique sans doute plus académique, qui permet à l'habile narrateur de ne pas revendiquer un acte dont le lecteur a sous les yeux la constante réalisation!

« On » peut aussi avoir sa valeur de pronom indéfini, notamment sujet d'un verbe au présent atemporel:

Le Nil, immense et calme, comme on le voit rarement, un vrai miroir de trois ou quatre mille mètres.

La distribution entre les divers référents possibles de ce pronom est difficile à évaluer : comment savoir si lorsque l'écrivain décrit des sensations comme avec le syntagme « on aperçoit », il veut rendre compte d'une perception visuelle personnelle (/j'aperçois/), collective (/nous apercevons/) ou encore indéfinie (/on aperçoit/, c'est-à-dire n'importe quel spectateur potentiel placé dans les mêmes conditions que lui) ? Quoi qu'il en soit, le résultat est le même qui concourt à l'effacement des traces de l'énonciateur et à l'émergence à la fois des décors qu'il perçoit et du destinataire avoué ou non à qui il délègue une partie de ses pouvoirs.

Quelques cas d'énallage personnelle, telle que la définit Catherine Kerbrat-Orrecchioni²⁹, illustrent non plus seulement une collaboration entre énonciateur et allocutaire ou un compagnonnage mais un dédoublement de l'énonciateur :

²⁶ Voyage en Égypte, p. 141.

²⁷ *Ibid.*, p. 42. 28 *Ibid.*, p. 62.

Peu à peu cependant, tu vois sortir des porches entrebâillés de grandes figures pâles, mornes, vêtues de blanc, avec l'air plutôt exténué que pensif. 30

Dans cet exemple, « tu » équivaut à « on » voire à « je ».

Le même type d'emploi se retrouve dans l'œuvre de Lamartine avec le pronom « vous » :

Il ne reste, sur la place vide où vous étiez tout à l'heure établi [...]. 31

Ces substitutions pronominales encouragent, par-delà les mots, la confusion ou le brouillage des rôles énonciateur / énonciataire. Tout se passe comme si l'allocutaire prenait la place -au sens propre- de l'énonciateur et accomplissait lui-même le voyage.

Conclusion

La métaphore lieu commun, qui établit des équivalences entre écrire / voyager et lire / voyager, est remotivée par le récit de voyage.

Le voyageur se lance dans une entreprise de reconstitution rêvée comme une duplication parfaite du voyage réel : l'itinéraire spatio-temporel, armature du voyage réel, sert d'armature au voyage écrit. Le récit s'organise autour de la notion d'immédiateté (coïncidence idéale entre le temps de la rédaction et le temps de l'histoire et entre le temps de la rédaction et le temps de la lecture). Le discours paraît emporté dans les mouvances constantes du voyage réel dont il reproduit l'instabilité constitutive. De même, la référence extralinguistique est paradoxalement utilisée dans le dialogue épistolaire caractérisé justement par le « hors-la-vue » 32.

L'allocutaire est un compagnon de voyage qui doit voir les paysages en en lisant la description; l'énonciateur utilise des pronoms personnels accueillants pour susciter une collaboration, une participation de l'allocutaire et lui faire partager une expérience jusqu'à atteindre à un dédoublement idéal de lui-même.

Toutes les formes de déictiques offrent la possibilité d'être utilisées « avec une valeur décalée par rapport à leur valeur la plus usuelle » (C. Kerbrat-Orecchioni, L'Énonciation, la Subjectivité dans le discours, Paris, Colin, 1988, p. 62). Les déictiques effectuent leur ancrage sur des "points de référence" décalés par rapport aux coordonnées énonciatives effectives.

³⁰ Un Été dans le Sahara, p. 156.

Voyage en Orient, p. 295.

Anna Jaubert, *La Lecture pragmatique*, p.11.

Insistons sur ce fonctionnement mimétique du récit de voyage : le voyageur mime le voyage réel et par un ricochet rhétorique et scriptural, il tente de faire de son allocutaire-lecteur son double.

Mais évidemment tout reste de l'ordre de la métaphore, du « comme si », partant du domaine du virtuel ou de l'hallucination. Le voyageur-énonciateur est un illusionniste qui veut transformer en réel les simulacres de son récit et faire de son lecteur, voyageur immobile de fait, un partenaire privilégié idéal. Il doit alors louvoyer, ruser avec les mots jusqu'à atteindre ce comble pour un écrivain : les mots devraient être oubliés au profit du réel dont ils sont pourtant les interprètes exclusifs, dans une transparence utopique.

Bibliographie

Anquetil-Moignet (1980). « À propos du *verbe/voilà », Travaux de linguistique et de littérature*, Strasbourg,, XVIII, 1, p. 23-33.

Benveniste Émile (1966). Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard.

Brunet Étienne (1988). Le Vocabulaire de Hugo, Genève, Slatkine, 3 vol.

Genette Gérard (1972). Figures III, Paris, Seuil.

Greimas A. J. (1964). « Les Topologiques, essai de définition d'une classe de lexèmes », *Cahiers de lexicologie*, publiés par Bernard Quemada, Paris, Didier Larousse, p. 17-28.

Guiraud Pierre (1960). Problèmes et méthodes de la statistique linguistique, Paris, PUF.

Jaubert Anna (1987). Étude stylistique de la correspondance entre Henriette et J.J. Rousseau, La Subjectivité dans le discours, Paris, Genève, Slatkine.

Kerbrat-Orecchioni Catherine (1988). L'Énonciation, De la subjectivité dans le langage, Paris, Colin.

Lejeune Philippe (1975). Le Pacte autobiographique, Paris, Seuil.

Magri Véronique (1995). Le Discours sur l'Autre à travers quatre récits de voyage en Orient, Genève, Slatkine.

Martin Robert (1978). Revue de linguistique romane, juillet, décembre.

Muller Charles

- (1973). *Initiation aux méthodes de la statistique linguistique*, Paris, Hachette.
- (1977). Principes et méthodes de statistique lexicale, Paris, Hachette.
- (1979). Langue française et linguistique quantitative, Genève, Slatkine.